

Province de Québec  
MRC de Drummond  
**Conseil des maires de la MRC de Drummond**

Procès-verbal et rapport de la séance ordinaire du conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Drummond tenue à Drummondville, en la salle de conseil de la MRC, 436 rue Lindsay, le **mercredi 1<sup>er</sup> mai 2013** à 19 h 30, le tout conformément aux dispositions du Code municipal, au règlement # 287 et à ses amendements.

SONT PRÉSENTS MESDAMES ET MESSIEURS :

Francine Ruest Jutras	mairesse de Drummondville
Michel Noël	maire de Durham-Sud
Jean Parenteau	maire de L'Avenir
Claude Bahl	maire de Lefebvre
Michel Bourgeois	maire de N-D-du-Bon-Conseil, Paroisse
Yvon Lampron	maire de N-D-du-Bon-Conseil, Village
Félicien Cardin	maire de Saint-Bonaventure
Daniel Lafond	maire de Saint-Cyrille-de-Wendover
Jean-Guy Hébert	maire de Sainte-Brigitte-des-Saults
Marie-Andrée Auger	mairesse de Saint-Edmond-de-Grantham
Gilles Watier	maire de Saint-Eugène
Joëlle Cardonne	mairesse de Saint-Félix-de-Kingsey
Mario Van Doorn	représentant de Saint-Germain-de-Grantham
Jean-Pierre Vallée	maire de Saint-Guillaume
Claude Lapolice	représentant de Saint-Guillaume
Suzanne Pinard Lebeau	mairesse de Saint-Lucien
Réjean Rodier	maire de Saint-Majorique-de-Grantham
Benoit Bourque	maire de Saint-Pie-de-Guire
Carole Côté	mairesse de Wickham

ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Vallée, préfet.

**ORDRE DU JOUR**

mrc10283/13

Il est, sur proposition de M. Jean-Guy Hébert, appuyé par M. Yvon Lampron, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé, tout en le laissant ouvert à d'éventuels ajouts.

**ADOPTÉ**

## **PRÉSENTATION CONCERNANT LES ENVIRONNEMENTS FAVORISANT LES SAINES HABITUDES DE VIE**

Après que monsieur le préfet Jean-Pierre Vallée l'eut invité à ce faire, M. Normand Bernier, l'un des formateurs désignés par le Gouvernement du Québec pour diffuser l'information pertinente concernant les environnements favorisant les saines habitudes de vie, prend la parole et met en contexte sa présentation, qui essentiellement s'en veut une de sensibilisation.

Dans un premier temps M. Bernier fait état des objectifs principaux de cette formation :

- Informer sur les problèmes d'obésité qui existent au Québec, au Canada et dans le monde, ainsi que les impacts de la chose sur la santé;
- Mieux comprendre l'effet des environnements physique, socioculturel, économique et politique sur nos habitudes de vie;
- Réfléchir sur les moyens disponibles pour agir de façon à créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie.

Abordant ensuite l'idée que les problèmes générés par des environnements défavorables aux saines habitudes de vie sont des problèmes collectifs nécessitant des solutions collectives, M. Bernier passe en revue un certain nombre de solutions potentielles, liées chacune à un type d'environnement défini.

Enfin, séance tenante, de la documentation sur le sujet est remise à chacun des membres du conseil, qui sont alors invités à en prendre connaissance et à explorer certains sites Internet dédiés à l'amélioration des environnements de manière à favoriser les saines habitudes de vie.

## **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2013**

mrc10284/13

Il est, sur proposition de M. Michel Bourgeois, appuyé par Mme Carole Côté, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond d'adopter et signer tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire de ce conseil du 3 avril dernier.

ADOPTÉ

## **FINANCES**

### **A) RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LES DÉPENSES**

Conformément au règlement MRC-65, le directeur général transmet un rapport détaillé des dépenses autorisées pour le mois d'avril 2013.

AVRIL 2013

Factures incompressibles acquittées	325 067,97 \$
Factures approuvées	34 651,76 \$
Rémunérations	6 791,94 \$
Allocations de dépenses	3 395,97 \$
Remboursement des dépenses	47,60 \$

B) RAPPORT BIANNUEL SUR LES REVENUS ET LES DÉPENSES

Le directeur général transmet aux membres du conseil, le rapport biannuel sur les recettes et les dépenses de la MRC en conformité à l'article 176.4 du Code municipal (L.R.Q. c. C-27.1) et au règlement # MRC-550.

C) RÉSEAUX PLEIN AIR DRUMMOND INC.Demande de subvention au ministère des Transports du Québec

mrc10285/13

ATTENDU la préparation par Réseaux Plein Air Drummond (RPAD) d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'entretien de la Route Verte pour l'année 2013;

ATTENDU QU'il n'y a eu aucun changement à la configuration de la Route Verte sur le territoire de la MRC de Drummond depuis la dernière année et que l'accès à ladite Route Verte demeure libre et gratuit pour tous les utilisateurs;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de Mme Suzanne Pinard Lebeau, appuyé par Mme Marie-Andrée Auger, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond ainsi qu'il suit, savoir :

1. d'autoriser et mandater Réseaux Plein Air Drummond (RPAD) à préparer et présenter une demande dans le cadre du Programme d'aide financière pour l'entretien de la Route Verte;
2. d'informer le ministère des Transports que les longueurs des voies cyclables apparaissant dans le formulaire de demande d'aide sont exactes, sans ajout par rapport à l'an passé, et que l'accès de la Route Verte sera libre et gratuit pour tous les utilisateurs.

ADOPTÉD) JOURNAL LES AFFAIRES (PUBLICITÉ)Dossier Drummondville

mrc10286/13

ATTENDU QUE le journal Les Affaires est à préparer un cahier spécial sur

Drummondville, à paraître le 1<sup>er</sup> juin prochain;

ATTENDU QUE la Ville connaît une année record sur le plan des investissements :

- parc industriel en développement
- construction d'un centre de foires
- nouvelle zone commerciale

ATTENDU QUE le cahier traitera entre autres des thèmes suivants :

- tour d'horizon des projets en cours
- entreprises manufacturières qui se démarquent
- technologies vertes : un créneau à développer
- l'agroalimentaire : toujours fort
- projet de centre de foires : des retombées importantes pour la région
- du recrutement à l'étranger : une solution pour la main-d'œuvre spécialisée

ATTENDU QUE le dossier sera publié en collaboration avec la SDED (CLD Drummond inc.);

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de Mme Joëlle Cardonne, appuyé par M. Gilles Watier, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond d'accepter de participer à un partenariat avec la Ville de Drummondville et la SDED (CLD Drummond inc.) aux fins d'acquérir un espace publicitaire dans cette édition spéciale du journal Les Affaires dédiée à la Ville de Drummondville, étant toutefois entendu que la participation de la MRC de Drummond sera limitée à 1 000 \$ plus taxes.

ADOPTÉ

#### E) HONORAIRES PROFESSIONNELS

**FBL comptables agréés, senc**

mrc10287/13

ATTENDU QUE FBL comptables agréés, senc, a déposé au bureau de la MRC une facture pour ses honoraires professionnels pour la préparation du rapport financier 2012 de la MRC;

ATTENDU QU'il y a lieu pour la MRC d'acquitter cette facture;

Il est, sur proposition de Mme Suzanne Pinard Lebeau, appuyé en cela par M. Benoit Bourque, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond d'autoriser le versement d'une somme de 5 300,00 \$ plus taxes, à FBL senc pour acquitter la facture de ses honoraires professionnels en regard de la réalisation du rapport financier 2012 de la MRC.

ADOPTÉ

F) ENTREPRISE « CONTACTS AFFAIRES »

**F.1) Dossier «Relève d'entreprises»**

mrc10288/13

ATTENDU QUE le magazine Contacts Affaires, principalement dédié aux gens d'affaires et aux professionnels et conçue pour la région de Drummondville, est publié depuis l'automne 2008 sur l'ensemble du territoire de la MRC de Drummond;

ATTENDU la publication de différents cahiers spéciaux, qui joints au magazine, mettent régulièrement en lumière des entreprises du milieu;

ATTENDU QUE l'édition du printemps traitera de la relève d'entreprises sous toutes ses formes soit familiale, vente d'entreprises, ressources de financement, notaire, comptabilité, fiscaliste, etc... et des possibilités de conserver nos entreprises et nos emplois à Drummondville;

ATTENDU QUE ledit magazine sera distribué gratuitement par Postes Canada dans tous les lieux d'affaires et les entreprises agricoles du territoire de la MRC de Drummond;

ATTENDU QUE la MRC est invitée à acquérir un espace publicitaire dans la prochaine édition spéciale prévue à la mi-juin prochain;

ATTENDU QUE depuis 2008 la MRC a participé audit magazine, comme partenaire publicitaire;

ATTENDU QUE la fourchette des coûts d'une nouvelle participation se situe entre 375 \$ et 875 \$;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de Mme Joëlle Cardonne, appuyé par M. Claude Lapolice, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond ainsi qu'il suit, savoir :

- de recevoir favorablement cette offre et donc d'acquérir, pour la somme de 655 \$ plus taxes, un espace publicitaire d'une demie page de l'édition spéciale du magazine Contacts Affaires à paraître à la mi-juin prochain;
- de requérir de l'entreprise « Contacts Affaires » qu'elle adresse à chacun des hôtels de ville du territoire de la MRC de Drummond, une copie du magazine à paraître pour notre région.

ADOPTÉ

**F.2) Magazine Plaisirs d'été**

mrc10289/13

ATTENDU QUE l'entreprise «Contacts Affaires» publie également sur Drummondville et sa région, le magazine Plaisirs d'été;

ATTENDU QUE ledit magazine a pour mission de promouvoir tout ce qu'il y a à découvrir comme activités récréatives dans la grande région de Drummondville, telles que :

- festivals
- spectacles
- activités culturelles
- événements
- pistes cyclables
- gastronomie
- théâtre
- terrains de golf
- magasinage, etc...

ATTENDU QUE ledit magazine est publié à 10 000 exemplaires distribués dans différents points stratégiques, dont le réseau hôtelier et qu'il est une vitrine prestigieuse pour Drummondville et sa région;

ATTENDU QUE la MRC est invitée à acquérir un espace publicitaire dans son édition estivale 2013;

ATTENDU QUE la fourchette des coûts pour une telle publication se situe entre 245 \$ et 1 045 \$;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de M. Yvon Lampron, appuyé par Mme Marie-Andrée Auger, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond ainsi qu'il suit, savoir :

- de recevoir favorablement cette offre et donc d'acquérir, pour la somme de 675 \$, plus taxes, un espace publicitaire d'une demie page de l'édition du magazine Plaisirs d'été à paraître à l'été 2013;
- de requérir de l'entreprise « Contacts Affaires » qu'elle adresse à chacun des hôtels de ville du territoire de la MRC de Drummond, une copie du magazine à paraître pour notre région.

ADOPTÉ

#### G) NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

##### Rapport sur le programme Recyc-Québec

mrc10290/13

ATTENDU l'obligation qu'il y a pour la MRC de faire procéder à une vérification du rapport à être soumis à Recyc-Québec concernant le coût net de la collecte sélective des matières recyclables pour l'année 2012;

ATTENDU QUE telle vérification devrait être produite pour au plus tard le 30 juin;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de Mme Francine Ruest Jutras, appuyé par M. Michel Noël, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond de retenir les services de la firme FBL, comptables agréés, qui a été la firme responsable de la production des états financiers 2012 de la MRC, aux fins de procéder à la vérification et l'attestation du rapport à être soumis à Recyc-Québec concernant le coût net de la collecte sélective des matières recyclables pour l'année 2012.

ADOPTÉ

## **AMÉNAGEMENT**

### **A) RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE (CCA)**

Prenant la parole M. Félicien Cardin, président du comité consultatif agricole (CCA), informe ses collègues du conseil des sujets abordés lors de la réunion du 29 avril dernier de son comité, à savoir :

- Vérification de la conformité de projets de règlements
- Avis sur une demande d'autorisation dans la zone agricole (MTQ)
- Demande de modification au RCI (Sainte-Brigitte-des-Saults)

Tous les projets suivants étaient conformes aux orientations du schéma d'aménagement et du document complémentaire ainsi qu'aux orientations gouvernementales relatives à la protection du territoire et des activités agricoles :

- Règlement no 4361-1, Drummondville (autoriser dans une cour avant l'aménagement d'un potager)
- Règlement no 230-166, Saint-Cyrille-de-Wendover (ajouter un type de résidence dans la zone résidentielle Ra36 et modifier les normes concernant les portes de garages)
- Règlement no 425, Saint-Eugène (modifier le montant des amendes et ajouter d'autres conditions à l'obtention d'un permis de lotissement)
- Règlement no 174-2013, Saint-Guillaume (préciser certaines modalités pour utiliser ou stationner une roulotte sur un terrain)
- Règlement no, 461-13, Saint-Majorique-de-Grantham (préciser certaines normes relatives aux piscines)
- Règlement no 2013-04-743, Wickham (modifier des dispositions concernant les enseignes directionnelles)

#### **A.1) Avis sur une demande d'autorisation dans la zone agricole**

Ministère des Transports du Québec (Lots 28-P, PSD à Saint-Lucien)  
Dossier # 404388 mrc10291/13

ATTENDU QUE la Commission de protection du territoire agricole (CPTA) requiert de la MRC de Drummond un avis concernant une demande d'exclusion de la zone agricole présentée par le ministère des Transports du Québec (MTQ);

ATTENDU QUE ce projet concerne l'acquisition de parcelles de terrains nécessaires pour la reconstruction d'un pont;

ATTENDU QUE le pont actuel a atteint sa durée de vie utile et doit être remplacé pour des raisons d'utilité publique et de sécurité;

ATTENDU QUE les parties de terrains visées ne sont pas utilisées à des fins agricoles, soit à des fins résidentielles;

ATTENDU QUE ce projet aura un impact favorable entre autres sur les activités agricoles, soit en facilitant le passage de véhicules et de machineries agricoles lesquels ne peuvent actuellement emprunter le pont qui est trop étroit;

ATTENDU l'avis favorable du CCA;

ATTENDU les discussions des membres du conseil à cet effet;

Il est, sur proposition de Mme Suzanne Pinard Lebeau, appuyé par M. Jean Parenteau, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond d'informer la Commission de protection du territoire agricole (CPTA) que

1. la MRC appuie le projet d'acquisition de parcelles de terrains nécessaires pour la reconstruction du pont enjambant la rivière Nicolet sud-ouest, à la limite de la Municipalité de Sainte-Séraphine, sur les lots 28-P et PSD, d'une superficie de cinq cent dix (510) mètres carrés, dans la Municipalité de Saint-Lucien;
2. ladite demande est **conforme** aux orientations contenues au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux mesures du règlement de contrôle intérimaire;
3. ladite demande est **conforme** aux orientations gouvernementales relatives à la protection du territoire et des activités agricoles.

ADOPTÉ

## **A.2) Demande de modification au RCI**

Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults

mrc10292/13

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults demande à la MRC de modifier le règlement de contrôle intérimaire (RCI) afin de soustraire aux mesures d'atténuation exigées, le projet d'accroissement du nombre d'unités animales et d'agrandissement d'une installation d'élevage de bovins laitiers qui est dérogatoire;

ATTENDU QUE plus particulièrement, la municipalité demande que la mise en place d'une haie brise odeur et d'un toit sur la structure d'entreposage des déjections animales, ne s'applique pas au projet de l'entreprise visée dont l'installation d'élevage est à moins de trois (300) mètres des limites du village;

ATTENDU la recommandation du CCA;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de M. Michel Noël, appuyé par M. Michel Bourgeois, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond d'informer la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults que le conseil ne modifiera pas le règlement de contrôle intérimaire (RCI) pour les raisons suivantes :



- Les mesures d'atténuations en cause correspondent aux seuls moyens retenus par la MRC pour faciliter la cohabitation des établissements d'élevage et les usages résidentiels situés en zone urbaine;
- Jusqu'à aujourd'hui, certaines entreprises agricoles ont dû se plier à ces obligations;
- Accepter la demande de la municipalité remettrait en question l'importance de continuer à gérer les odeurs près des villages de la façon dont la MRC procède et constituerait un précédent en la matière;
- Cependant, des vérifications seront faites afin de connaître l'existence de nouvelles technologies qui pourraient s'ajouter aux mesures actuellement en vigueur concernant le contrôle efficace des odeurs provenant des installations d'élevage situées dans les environs des zone urbaines.

ADOPTÉ

B) APPROBATIONS DE MODIFICATIONS  
À DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

**B.1) Saint-Lucien**

Règlement no 2013-032

mrc10293/13

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Lucien a transmis pour approbation son règlement no 2013-032 amendant le règlement administratif no 08-90;

ATTENDU QUE cette modification a pour objet d'augmenter le montant des amendes concernant les contraventions à des règlements d'urbanisme;

ATTENDU les explications de l'aménagiste, M. Lucien Lampron quant à ce dossier;

ATTENDU QUE les membres du CCA recommandent unanimement au conseil d'approuver ledit règlement;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de M. Claude Bahl, appuyé par Mme Carole Côté, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond

1. d'approuver, conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le règlement no 2013-032 modifiant le règlement administratif de la Municipalité de Saint-Lucien, celui-ci étant **conforme** aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire ainsi qu'aux orientations gouvernementales relatives à la protection du territoire et des activités agricoles;
2. de transmettre la résolution d'approbation ainsi que le certificat de

conformité relatif au règlement no 2013-032 à la municipalité concernée.

ADOPTÉ

## **B.2) Saint-Pie-de-Guire**

Règlement no 12-615

mrc10294/13

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire a transmis pour approbation son règlement 12-615 amendant les règlements de zonage no 360, de lotissement no 361 et administratif no 363;

ATTENDU QUE cette modification a pour objet de créer les zones agricoles A12 et A13 et ajouter certains usages à la liste des usages permis;

ATTENDU les explications de l'aménagiste, M. Lucien Lampron quant à ce dossier;

ATTENDU QUE les membres du CCA recommandent unanimement au conseil d'approuver ledit règlement;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de M. Michel Noël, appuyé par Mme Marie-Andrée Auger, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond

1. d'approuver, conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le règlement no 12-615 modifiant les règlements de zonage, de lotissement et administratif de la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire, celui-ci étant **conforme** aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire ainsi qu'aux orientations gouvernementales relatives à la protection du territoire et des activités agricoles;
2. de transmettre la résolution d'approbation ainsi que le certificat de conformité relatif au règlement no 12-615 à la municipalité concernée.

ADOPTÉ

## **GESTION DES COURS D'EAU**

- A) COURS D'EAU DÉCHARGE FOURNIER, BRANCHE # 18 (Gc-110)  
(Saint-Edmond-de-Grantham)

### **Autorisation d'exécution de travaux d'entretien**

mrc10295/13

ATTENDU la résolution # 2008-08-391 de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham demandant l'entretien de la branche # 18 du cours d'eau Décharge Fournier;

ATTENDU le relevé fait par le responsable des cours d'eau;

ATTENDU QUE la longueur des travaux totalise une distance d'environ deux mille six cents soixante-sept (2 667) mètres linéaires;

ATTENDU QU'une assemblée publique des intéressés convoquée par la municipalité, a eu lieu le 25 mars 2013;

ATTENDU QUE les travaux d'entretien dudit cours d'eau sont estimés au montant de 14 800 \$;

ATTENDU QUE certaines dispositions ont été établies avec les intéressés présents à la rencontre;

ATTENDU la résolution # 2008-08-391 de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham s'engageant à défrayer les coûts engendrés par les travaux;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de M. Yvon Lampron, appuyé par Mme Joëlle Cardonne, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond

1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;
2. d'autoriser les travaux d'entretien dans la branche # 18 du cours d'eau Décharge Fournier, sur une distance d'environ deux mille six cents soixante-sept (2 667) mètres linéaires, au montant estimé de 14 800 \$;
3. le tout sujet aux conditions détaillées dans la résolution # 2008-08-391 de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham.

ADOPTÉ

B) COURS D'EAU DAVID, BRANCHE # 44 (Gc-141)  
(Saint-Edmond-de-Grantham)

**Autorisation d'exécution de travaux d'entretien**

mrc10296/13

ATTENDU la résolution # 2010-05-873 de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham demandant l'entretien de la branche # 44 du cours d'eau Rivière David;

ATTENDU le relevé fait par le responsable des cours d'eau;

ATTENDU QUE la longueur des travaux totalise une distance d'environ mille cent soixante-quinze (1 175) mètres linéaires;

ATTENDU QU'une assemblée publique des intéressés convoquée par la municipalité, a eu lieu le 19 mars 2013;

ATTENDU QUE les travaux d'entretien dudit cours d'eau sont estimés au montant de 7 400 \$;

ATTENDU QUE certaines dispositions ont été établies avec les intéressés présents à la rencontre;

ATTENDU la résolution # 2010-05-873 de la Municipalité de Saint-

Edmond-de-Grantham s'engageant à défrayer les coûts engendrés par les travaux;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de M. Jean-Guy Hébert, appuyé par M. Michel Noël, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond

1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;
2. d'autoriser les travaux d'entretien dans la branche # 44 du cours d'eau Rivière David, sur une distance d'environ mille cent soixante-quinze (1 175) mètres linéaires, au montant estimé de 7 400 \$;
3. le tout sujet aux conditions détaillées dans la résolution # 2010-05-873 de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham.

ADOPTÉ

C) COURS D'EAU DÉCHARGE FOURNIER, BRANCHE # 19 (Gc-164)  
(Saint-Edmond-de-Grantham)

**Autorisation d'exécution de travaux d'entretien**

mrc10297/13

ATTENDU la résolution # 2011-02-1080 de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham demandant l'entretien de la branche # 19 du cours d'eau Décharge Fournier;

ATTENDU le relevé fait par le responsable des cours d'eau;

ATTENDU QUE la longueur des travaux totalise une distance d'environ mille deux cent vingt (1 220) mètres linéaires;

ATTENDU QU'une assemblée publique des intéressés convoquée par la municipalité, a eu lieu le 25 mars 2013;

ATTENDU QUE les travaux d'entretien dudit cours d'eau sont estimés au montant de 7 700 \$;

ATTENDU QUE certaines dispositions ont été établies avec les intéressés présents à la rencontre;

ATTENDU la résolution # 2011-02-1080 de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham s'engageant à défrayer les coûts engendrés par les travaux;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de M. Claude Bahl, appuyé par M. Gilles Watier, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond

1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;
2. d'autoriser les travaux d'entretien dans la branche # 19 du cours d'eau Décharge Fournier, sur une distance d'environ mille deux cent vingt (1 220) mètres linéaires, au montant estimé de 7 700 \$;

3. le tout sujet aux conditions détaillées dans la résolution # 2011-02-1080 de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham.

ADOPTÉ

- D) COURS D'EAU LÉON ROBERGE (Gc-194)  
(Notre-Dame-du-Bon-Conseil paroisse)

**Autorisation d'exécution de travaux d'entretien**

mrc10298/13

ATTENDU la résolution # 2012.090 de la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil paroisse demandant l'entretien du cours d'eau Léon Roberge;

ATTENDU le relevé fait par le responsable des cours d'eau;

ATTENDU QUE la longueur des travaux totalise une distance d'environ cinq cent soixante-dix (570) mètres linéaires;

ATTENDU QU'une rencontre individuelle entre l'inspecteur Gilles Parenteau et les intéressés a eu lieu en mars 2013;

ATTENDU QUE les travaux d'entretien dudit cours d'eau sont estimés au montant de 3 800 \$;

ATTENDU QUE certaines dispositions ont été établies avec les intéressés présents à la rencontre;

ATTENDU la résolution # 2012.090 de la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil paroisse s'engageant à défrayer les coûts engendrés par les travaux;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de Mme Joëlle Cardonne, appuyé par M. Michel Bourgeois, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond

1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;
2. d'autoriser les travaux d'entretien du cours d'eau Léon Roberge, sur une distance d'environ cinq cent soixante-dix (570) mètres linéaires, au montant estimé de 3 800 \$;
3. le tout sujet aux conditions détaillées dans la résolution # 2012.090 de la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil paroisse.

ADOPTÉ

- E) COURS D'EAU JOSEPH DESSERT DIT DES 16 (Gc-195)  
(Saint-Bonaventure)

**Autorisation d'exécution de travaux d'entretien**

mrc10299/13

ATTENDU la résolution # 12-04-16 de la Municipalité de Saint-Bonaventure demandant l'entretien du cours d'eau Joseph Dessert dit des 16;

ATTENDU le relevé fait par le responsable des cours d'eau;

ATTENDU QUE la longueur des travaux totalise une distance d'environ sept cent quatre-vingt (780) mètres linéaires;

ATTENDU QU'une assemblée publique des intéressés convoquée par la municipalité, a eu lieu le 14 mars 2013;

ATTENDU QUE les travaux d'entretien dudit cours d'eau sont estimés au montant de 6 000 \$;

ATTENDU QUE certaines dispositions ont été établies avec les intéressés présents à la rencontre;

ATTENDU la résolution # 12-04-16 de la Municipalité de Saint-Bonaventure s'engageant à défrayer les coûts engendrés par les travaux;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de Mme Marie-Andrée Auger, appuyé par Mme Carole Côté, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond

1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;
2. d'autoriser les travaux d'entretien du cours d'eau Joseph Dessert dit des 16, sur une distance d'environ sept cent quatre-vingt (780) mètres linéaires, au montant estimé de 6 000 \$;
3. le tout sujet aux conditions détaillées dans la résolution # 12-04-16 de la Municipalité de Saint-Bonaventure.

ADOPTÉ

F) COURS D'EAU RUISSEAU DES CHÊNE, BRANCHE # 17  
(DÉCHARGE DES PINARD, BRANCHE # 1) (Gc-198)  
 (Saint-Guillaume)

**Autorisation d'exécution de travaux d'entretien**

mrc10300/13

ATTENDU la résolution # 147-05-2012 de la Municipalité de Saint-Guillaume demandant l'entretien de la branche # 17 du cours d'eau Ruisseau des Chênes (branche # 1 du cours d'eau Décharge des Pinard);

ATTENDU le relevé fait par le responsable des cours d'eau;

ATTENDU QUE la longueur des travaux totalise une distance d'environ neuf cent dix (910) mètres linéaires;

ATTENDU QU'une assemblée publique des intéressés convoquée par la municipalité, a eu lieu le 3 avril 2013;

ATTENDU QUE les travaux d'entretien dudit cours d'eau sont estimés au montant de 6 500 \$;

ATTENDU QUE certaines dispositions ont été établies avec les intéressés présents à la rencontre;

ATTENDU la résolution # 147-05-2012 de la Municipalité de Saint-Guillaume s'engageant à défrayer les coûts engendrés par les travaux;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de Mme Suzanne Pinard Lebeau, appuyé par M. Claude Lapolice, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond

1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;
2. d'autoriser les travaux d'entretien dans la branche # 17 du cours d'eau Ruisseau des Chênes (branche # 1 du cours d'eau Décharge des Pinard), sur une distance d'environ neuf cent dix (910) mètres linéaires, au montant estimé de 6 500 \$;
3. le tout sujet aux conditions détaillées dans la résolution # 147-05-2012 de la Municipalité de Saint-Guillaume.

ADOPTÉ

- G) COURS D'EAU DÉCHARGE FOURNIER, BRANCHE # 13 (Gc-204)  
(Saint-Germain-de-Grantham)

**Autorisation d'exécution de travaux d'entretien**

mrc10301/13

ATTENDU la résolution # 12-06-209 de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham demandant l'entretien de la branche # 13 du cours d'eau Décharge Fournier;

ATTENDU le relevé fait par le responsable des cours d'eau;

ATTENDU QUE la longueur des travaux totalise une distance d'environ mille quatre cent quarante (1 440) mètres linéaires;

ATTENDU QU'une assemblée publique des intéressés convoquée par la municipalité, a eu lieu le 3 avril 2013;

ATTENDU QUE les travaux d'entretien dudit cours d'eau sont estimés au montant de 9 000 \$;

ATTENDU QUE certaines dispositions ont été établies avec les intéressés présents à la rencontre;

ATTENDU la résolution # 12-06-209 de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham s'engageant à défrayer les coûts engendrés par les travaux;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de Mme Francine Ruest Jutras appuyé par M. Gilles Watier, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond

1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;
2. d'autoriser les travaux d'entretien dans la branche # 13 du cours d'eau Décharge Fournier, sur une distance d'environ mille quatre cent quarante (1 440) mètres linéaires, au montant estimé de 9 000 \$;
3. le tout sujet aux conditions détaillées dans la résolution # 12-06-209 de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham.

ADOPTÉ

H) COURS D'EAU RIVIÈRE DAVID, BRANCHE # 30 (Gc-205)  
(Saint-Germain-de-Grantham)

**Autorisation d'exécution de travaux d'entretien**

mrc10302/13

ATTENDU la résolution # 12-06-210 de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham demandant l'entretien de la branche # 30 du cours d'eau Rivière David;

ATTENDU le relevé fait par le responsable des cours d'eau;

ATTENDU QUE la longueur des travaux totalise une distance d'environ trois cent cinquante-trois (353) mètres linéaires;

ATTENDU QU'une assemblée publique des intéressés convoquée par la municipalité, a eu lieu le 14 mars 2013;

ATTENDU QUE les travaux d'entretien dudit cours d'eau sont estimés au montant de 3 600 \$;

ATTENDU QUE certaines dispositions ont été établies avec les intéressés présents à la rencontre;

ATTENDU la résolution # 12-06-210 de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham s'engageant à défrayer les coûts engendrés par les travaux;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de M. Yvon Lampron, appuyé par M. Mario Van Doorn, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond

1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;
2. d'autoriser les travaux d'entretien dans la branche # 30 du cours d'eau Rivière David, sur une distance d'environ trois cent cinquante-trois (353) mètres linéaires, au montant estimé de 3 600 \$;
3. le tout sujet aux conditions détaillées dans la résolution # 12-06-210 de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham.

ADOPTÉ

I) COURS D'EAU RUISSEAU POKASSO, BRANCHES # 27 ET 28  
(Gc-219)  
(Saint-Pie-de-Guire)

**Autorisation d'exécution de travaux d'entretien**

mrc10303/13

ATTENDU la résolution # 12-10-116 de la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire demandant l'entretien des branches # 27 et 28 du cours d'eau Ruisseau Pokasso;

ATTENDU le relevé fait par le responsable des cours d'eau;

ATTENDU QUE la longueur des travaux totalise une distance d'environ sept cent cinquante-cinq (755) mètres linéaires;



ATTENDU QU'une assemblée publique des intéressés convoquée par la municipalité, a eu lieu le 20 février 2013;

ATTENDU QUE les travaux d'entretien dudit cours d'eau sont estimés au montant de 5 700 \$;

ATTENDU QUE certaines dispositions ont été établies avec les intéressés présents à la rencontre;

ATTENDU la résolution # 12-10-116 de la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire s'engageant à défrayer les coûts engendrés par les travaux;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de M. Claude Bahl, appuyé par M. Michel Bourgeois, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond

1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;
2. d'autoriser les travaux d'entretien des branches # 27 et 28 du cours d'eau Ruisseau Pokasso, sur une distance d'environ sept cent cinquante-cinq (755) mètres linéaires, au montant estimé de 5 700 \$;
3. le tout sujet aux conditions détaillées dans la résolution # 12-10-116 de la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire.

ADOPTÉ

J) COURS D'EAU RUISSEAU DES CHÊNES, BRANCHE # 14 (Gc-222)  
(Saint-Guillaume)

**Autorisation d'exécution de travaux d'entretien**

mrc10304/13

ATTENDU la résolution # 316-10-2012 de la Municipalité de Saint-Guillaume demandant l'entretien de la branche # 14 du cours d'eau Ruisseau des Chênes;

ATTENDU le relevé fait par le responsable des cours d'eau;

ATTENDU QUE la longueur des travaux totalise une distance d'environ mille trente (1 030) mètres linéaires;

ATTENDU QU'une assemblée publique des intéressés convoquée par la municipalité, a eu lieu le 3 avril 2013;

ATTENDU QUE les travaux d'entretien dudit cours d'eau sont estimés au montant de 7 000 \$;

ATTENDU QUE certaines dispositions ont été établies avec les intéressés présents à la rencontre;

ATTENDU la résolution # 316-10-2012 de la Municipalité de Saint-Guillaume s'engageant à défrayer les coûts engendrés par les travaux;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de M. Jean Parenteau, appuyé par M. Benoit Bourque, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond

1. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;
2. d'autoriser les travaux d'entretien dans la branche # 14 du cours d'eau Ruisseau des Chênes, sur une distance d'environ mille trente (1 030) mètres linéaires, au montant estimé de 7 000 \$;
3. le tout sujet aux conditions détaillées dans la résolution # 316-10-2012 de la Municipalité de Saint-Guillaume.

ADOPTÉ

## CORRESPONDANCES

### INFORMATION GÉNÉRALE

Diverses correspondances sont transmises aux membres du conseil dont le résumé est décrit au procès-verbal du CAP du 23 avril 2013 ainsi que les correspondances suivantes :

- M. Gérard Fréchette : Transmet deux correspondances concernant la Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham. (copie de ces correspondances sont transmises aux maires)

## RAPPORT DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS

### A) COMITÉ SUIVI DE L'ÉCOCENTRE

Prenant la parole, Mme Francine Ruest Jutras informe ses collègues du sujet abordé lors de la rencontre du comité de Suivi de l'Écocentre, tenue le 5 avril dernier, soit le bilan des activités de l'Écocentre pour l'année 2012.

Il y a eu augmentation de 5.1 % par rapport au nombre de visites faites en 2011. Les hausses les plus considérables sont pour les mois de mars, mai et juillet comparativement aux mêmes périodes l'an dernier.

Par ailleurs, un total de 6 170 tonnes de matières ont été collectées en 2012, soit une augmentation de plus de 1.8 %. Tout comme pour l'année 2011, avec plus de 35% du tonnage reçu à l'Écocentre, le bois et les matériaux de construction ainsi que les résidus verts sont les catégories de matières les plus collectées et récupérées en 2012.

Copie de ce rapport est remis à chacun des membres du conseil de la MRC de Drummond.

### B) COMITÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Prenant la parole, Mme Francine Ruest Jutras, informe ses collègues des

principaux sujets abordés lors de la rencontre du comité de Gestion des matières résiduelles de la MRC de Drummond, tenue le 12 avril dernier, savoir :

- **Activités de sensibilisation 2013**

Un montant de 15 000 \$ a été prévu en 2013 pour le volet sensibilisation en lien avec le plan de gestion des matières résiduelles. Cette somme servira principalement à :

- l'impression de dépliants sur le service de vidange systématique des fosses septiques;
- la rédaction et la diffusion de communiqués au sujet des ressources existantes dans les médias écrits et électroniques, dans les bulletins municipaux ainsi que sur le site Web de la MRC;
- l'élaboration d'une campagne de sensibilisation pour une gestion responsable des piles à usage unique et rechargeables;
- l'incitation des gens à la pratique de l'herbicyclage;
- l'élaboration d'une trousse pédagogique sur le réemploi;
- l'organisation et la réalisation, à l'échelle de la MRC, de l'activité *Troque tes bébelles*;
- la mise à jour du volet *Environnement* du site Web de la MRC.

- **Projet de modification du règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles**

Le 27 février dernier, le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) publiait dans la Gazette officielle, un projet de règlement modifiant le Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles.

Ce projet de règlement vise, par le prolongement de la période de perception des redevances supplémentaires, à diminuer davantage les quantités de matières résiduelles qui sont envoyées à l'élimination et ainsi atteindre les objectifs spécifiés à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*. Il permettra également de financer plus de projets dans le cadre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage. Le projet de règlement n'implique aucune nouvelle formalité administrative pour les lieux d'élimination visés.

Copie de ce rapport est remis à chacun des membres du conseil de la MRC de Drummond.

### **B.1) Récupération Centre-du-Québec inc.**

mrc10305/13

ATTENDU QUE pour l'année d'exploitation 2012, l'Écocentre a cumulé un déficit de 515 \$;

ATTENDU QUE l'article 5.3 de l'entente signée entre la MRC et Récupération Centre-du-Québec pour la gestion de l'Écocentre stipule que si

un déficit d'exploitation survient, ce montant sera payé en un seul versement au début de l'année suivante;

ATTENDU la recommandation du comité de Gestion des matières résiduelles;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de M. Jean-Guy Hébert, appuyé par M. Michel Noël, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond d'autoriser le versement d'une somme de 515 \$ à Récupération Centre-du-Québec.

ADOPTÉ

## **B.2) Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas-Saint-François**

mrc10306/13

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-du-Lac, membre de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François, a fait une demande à la MRC afin d'avoir accès à l'Écocentre;

ATTENDU QU'après analyse du rapport des matières reçues à l'Écocentre en 2012 ainsi que celui du nombre de visiteurs, il est préférable pour le moment de réserver l'accès à l'Écocentre seulement aux citoyens des municipalités de la MRC de Drummond;

ATTENDU QUE l'achalandage actuel a occasionné des temps d'attente plus long et qu'il n'y aurait pas lieu de les augmenter davantage;

ATTENDU la recommandation du comité de Gestion des matières résiduelles;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est, sur proposition de M. Yvon Lampron, appuyé par M. Gilles Watier, unanimement résolu par le conseil de la MRC de Drummond d'informer la Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas-Saint-François que pour le moment, la MRC ne peut augmenter l'achalandage à son Écocentre et que la Municipalité de Saint-François-du-Lac ne peut s'ajouter aux municipalités faisant partie de l'entente. Advenant la construction d'un deuxième Écocentre, il serait peut-être envisageable d'autoriser son accès à des municipalité situées hors MRC.

ADOPTÉ

## **C) COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE**

Prenant la parole, Mme Francine Ruest Jutras informe ses collègues des principaux sujets abordés lors de la rencontre du comité de Sécurité incendie, tenue le 10 avril dernier, savoir :

- **Protocole d'entente MRC/MSP relativement à la mise en œuvre du SCRI**

Le comité a été informé que c'est à la mi-mars que le Ministère de la Sécurité publique a apposé sa signature au protocole d'entente qui le lie à la MRC de Drummond relativement à la mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie de cette dernière.

Discutant des manières d'aborder cette mise en œuvre, les membres du comité ont convenu notamment d'attacher beaucoup d'importance à l'uniformisation des procédures et formulaires, de façon à faciliter la compilation des données sur le plan régional et à permettre d'être mieux outillé aux fins d'analyser et de comparer les susdites données.

• **Projet d'entente d'entraide mutuelle et projet d'entraide automatique**

Les membres du comité ont été informés que le projet d'entente d'entraide mutuelle et le projet de modèle d'entraide automatique sont essentiellement des mises à jour de la documentation déjà élaborée et présentée en 2007.

Les deux projets d'entente seront réexaminés lors de la prochaine rencontre du comité.

Les membres du comité se sont aussi entendus sur la nécessité d'assurer de meilleurs liens de communication entre les élus, les directeurs de Services de protection contre les incendies et les directions générales des municipalités, et ce principalement via :

- Les réunions du comité de Sécurité incendie de la MRC de Drummond.
- La diffusion auprès des municipalités locales des procès-verbaux du comité des directeurs de Services de protection contre les incendies du territoire.
- La mise en place d'un coordonnateur MRC qui servirait de porte-drapeau au dossier et de lien organique entre chacun des partenaires ou entités impliqués dans la mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie.

• **Coordination au suivi au SCRI**

Revenant sur le dernier élément mentionné comme étant un facteur permettant d'améliorer les communications dans la mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie de la MRC, les membres du comité ont discuté de la nature du poste de coordonnateur MRC à pourvoir et du profil de candidature souhaité et à cet effet, ont confié au comité des directeurs de Services de protection contre les incendies du territoire, le mandat de se pencher sur le profil de candidature recherché et de soumettre ses conclusions et recommandations à l'occasion de la prochaine rencontre du présent comité.

Copie de ce rapport est remis à chacun des membres du conseil de la MRC de Drummond.

D) **RÉSEAUX PLEIN AIR DRUMMOND INC.**

Prenant la parole, M. Michel Bourgeois précise à l'assemblée réunie, que le 23 avril 2013, Réseaux Plein Air Drummond (RPAD) tenait une rencontre de son conseil d'administration. Les points suivants furent entre autres alors présentés, savoir :

- Bref retour sur l'assemblée générale annuelle du 26 mars dernier et présentation des états financiers au 18 avril.
- Discussions concernant la piste cyclable de l'Avenir qui sera prête et ouverte en même temps que les pistes cyclables régionales, soit le 15 mai prochain.
- Entente signée concernant la halte-vélo de Saint-Majorique. Celle-ci sera ouverte seulement les fins de semaine en mai puis tous les jours à partir de juin jusqu'à la fin de la saison estivale.
- Discussions concernant l'étude d'un nouveau tronçon pour les municipalités de Saint-Edmond, Saint-Germain et Saint-Guillaume. Le technicien chargé du dossier travaillera en collaboration avec les municipalités concernées.
- Dépôt du bilan financier 2012-2013 tel que requis par Vélo-Québec de même que de la planification stratégique pour 2013-2014.
- Production d'un document, par Réseaux Plein Air Drummond, résumant l'offre de services à la Ville de Victoriaville ainsi que l'échéancier de travail pour 2013-2014.
- Encan de vélo prévu le 4 mai prochain.
- Représentation de RPAD à la journée champêtre de la Ville de Drummondville le 11 mai prochain ainsi qu'à la journée verte de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham, le 25 mai.
- Signature des ententes de publicité avec les médias V-Astral et Transcontinental.
- Rencontre avec les ambassadeurs le 15 mai prochain sous forme d'un 5 à 8 au local de Réseaux Plein Air Drummond.

Copie de ce rapport est remis à chacun des membres du conseil de la MRC de Drummond.

#### E) CARREFOUR DÉVELOPPEMENT SOCIAL (CDS)

Prenant la parole, Mme Marie-Andrée Auger informe ses collègues que le 16 avril dernier, le Carrefour de Développement social (CDS) s'est réuni aux fins de discuter principalement du projet *Drummond en forme et en santé*, projet qui essentiellement vise à améliorer l'accèsion vers l'adoption de saines habitudes de vie chez les jeunes de 17 ans et moins.

Copie de ce rapport est remis à chacun des membres du conseil de la MRC de Drummond.

#### F) CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU CENTRE-DU-QUÉBEC (CRECQ)

Prenant la parole, Mme Marie-Andrée Auger informe ses collègues que le 14 mars dernier, le Conseil régional de l'Environnement se réunissait aux fins

de principalement discuter :

- de la reconfiguration de son conseil d'administration en y ajoutant des postes cooptés;
- de planification stratégique et d'élaboration de plan d'actions.

Copie de ce rapport est remis à chacun des membres du conseil de la MRC de Drummond.

#### G) ENVIRONNEMENT BLOC VERT

Prenant la parole, Mme Marie-Andrée Auger fait référence au rapport que ce soir elle dépose quant au contenu de la dernière rencontre d'Environnement Bloc vert et souligne que dorénavant Recyc-Québec ne subventionnera plus les Conseil régionaux en Environnement pour aider les entreprises à atteindre l'attestation ICI ON RECYCLE.

Copie de ce rapport est remis à chacun des membres du conseil de la MRC de Drummond.

#### H) MONSIEUR JEAN PARENTEAU

Prenant la parole, M. Jean Parenteau, maire de la Municipalité de L'Avenir, informe ses collègues que sous peu ils recevront en bonne et due forme, une invitation à assister à une conférence de presse à être tenue le 13 mai prochain à 11 h 30, dans un lieu à déterminer, pour annoncer et officialiser l'ouverture de la nouvelle piste cyclable de la Municipalité de L'Avenir.

#### I) COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Prenant la parole, M. Jean-Pierre Vallée informe ses collègues des principaux sujets abordés lors de la rencontre du comité de Sécurité publique, tenue le 18 avril dernier, savoir :

- **Rapport pour les mois de janvier et février 2013**

Le capitaine Claude Desgagnés a résumé et commenté le rapport pour la période janvier/février 2013.

- Faits saillants et statistiques en matière de sécurité routière :
  - On constate une augmentation de 13 accidents par rapport à la même période l'an passé, leur nombre étant passé de 391 à 404.
  - Pour la période visée par le présent rapport, les policiers ont répondu à 3 234 appels de service, soit 52 de plus en comparaison à la même période l'année dernière.
  - Le nombre de constats d'infraction émis pour la période sous examen est en légère diminution, passant de 2 920 à 2 902.

- Au cours de la période sous examen, 131 plaintes de circulation ont été portées à l'attention des services policiers de la MRC de Drummond. Sur ce nombre, 18 plaintes ont nécessité l'ouverture d'un dossier afin d'en assurer le suivi.
- Dans la période janvier et février 2013, notre service policier a bénéficié à 5 reprises de l'appui du Service d'urgence secteur Est, qui essentiellement a procédé à des opérations radar dans les noyaux villageois des municipalités sises dans la partie est de notre territoire.

- Statistiques et faits saillants sur la criminalité :

Soulignant la récente progression des crimes contre la personne sur le territoire de la MRC, alors que ceux contre la propriété sont en baisse, le capitaine Claude Desgagnés a précisé que cette augmentation est surtout due au fait qu'à la même période l'an passé les statistiques en la matière étaient au plus bas. Ajoutant à cette information, le capitaine Desgagnés a expliqué que ces crimes contre la personne sont essentiellement des cas relevant de la violence conjugale ou familiale, il ne s'agit pas là de l'émergence de nouveaux phénomènes criminels.

- Suivi du dossier : santé mentale et interventions policières

Discutant des interventions policières impliquant des cas liés à des problèmes de santé mentale les membres du comité ont essentiellement conclu ce qui suit :

- Qu'il est nécessaire de poursuivre les approches avec le CSSS aux fins de continuer à améliorer le traitement et le suivi des interventions policières impliquant des cas liés à des problèmes de santé mentale, ultimement par la mise en place d'un centre de gestion de crises adapté à la situation
- Que telles approches soient également le fait de la classe politique, c'est-à-dire que les élus, lorsque l'occasion se présente, multiplient les interventions auprès de leurs vis-à-vis du CSSS ou de l'Agence de Santé et des Services Sociaux.

- Programme *Échec au crime*

Le capitaine Claude Desgagnés a informé les membres du comité que le programme *Info-Crime*, devient le programme *Échec au Crime*.

Les municipalités qui souhaiteraient remplacer leurs panonceaux *Info-Crime* déjà vieux de plusieurs années, par de nouveaux sous la nouvelle appellation peuvent, d'ici le 31 mai prochain, en faire la commande auprès de notre bureau de la Sûreté du Québec. Le coût d'acquisition de ces nouveaux panonceaux est de 40 \$/unité.

Copie de ce rapport est remis à chacun des membres du conseil de la MRC de Drummond.



**PÉRIODE DE QUESTIONS AU PUBLIC**

Aucune question et aucun point particulier n'est soulevé lors de la période dévolue aux questions du public.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

mrc10307/13

L'ordre du jour ayant été épuisé et aucune autre proposition n'étant faite, il est, sur proposition de Mme Marie-Andrée Auger, appuyé par M. Michel Noël, unanimement résolu par le conseil de lever la présente séance.

**ADOPTÉ**

LA SÉANCE EST LEVÉE À 20 H 40.

---

Jean-Pierre Vallée  
Préfet

---

Michel Gagnon  
Directeur général

<p><b>RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL</b>  <b>DU 1<sup>er</sup> MAI 2013</b></p>
------------------------------------------------------------------------------

**ORDRE DU JOUR**    mrc10283/13 ..... 75

**PRÉSENTATION DU MAMROT CONCERNANT LES ENVIRONNEMENTS  
FAVORISANT LES SAINES HABITUDES DE VIE** ..... 76

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2013**    mrc10284/13 ..... 76

**FINANCES**

- A) RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LES DÉPENSES ..... 76
- B) RAPPORT BIANNUEL SUR LES REVENUS ET LES DÉPENSES ..... 77
- C) RÉSEAUX PLEIN AIR DRUMMOND INC.  
*Demande de subvention au ministère des Transports du Québec*    mrc10285/13 ..... 77
- D) JOURNAL LES AFFAIRES (PUBLICITÉ)  
*Dossier Drummondville*    mrc10286/13 ..... 77
- E) HONORAIRES PROFESSIONNELS  
*FBL comptables agréés, senc*    mrc10287/13 ..... 78
- F) ENTREPRISE « CONTACTS AFFAIRES »  
*F.1) Dossier «Relève d'entreprises»*    mrc10288/13 ..... 79  
*F.2) Magasine Plaisirs d'été*    mrc10289/13 ..... 79
- G) NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR  
*Rapport sur le programme Recyc-Québec*    mrc10290/13 ..... 80

**AMÉNAGEMENT**

- A) RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE (CCA)
  - A.1) *Avis sur une demande d'autorisation dans la zone agricole*  
Ministère des Transports du Québec (Lots 28-P, PSD à Saint-Lucien)  
Dossier # 404388    mrc10291/13 ..... 81
  - A.2) *Demande de modification au RCI*  
Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults    mrc10292/13 ..... 82
- B) APPROBATIONS DE MODIFICATIONS À DES RÈGLEMENTS D'URBANISME
  - B.1) *Saint-Lucien*  
Règlement no 2013-032    mrc10293/13 ..... 83
  - B.2) *Saint-Pie-de-Guire*  
Règlement no 12-615    mrc10294/13 ..... 84

**GESTION DES COURS D'EAU**

- A) COURS D'EAU DÉCHARGE FOURNIER, BRANCHE # 18 (GC-110)  
(SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM)  
*Autorisation d'exécution de travaux d'entretien*    mrc10295/13 ..... 84
- B) COURS D'EAU DAVID, BRANCHE # 44 (GC-141)  
(SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM)  
*Autorisation d'exécution de travaux d'entretien*    mrc10296/13 ..... 85
- C) COURS D'EAU DÉCHARGE FOURNIER, BRANCHE # 19 (GC-164)  
(SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM)  
*Autorisation d'exécution de travaux d'entretien*    mrc10297/13 ..... 86
- D) COURS D'EAU LÉON ROBERGE (GC-194)  
(NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL PAROISSE)  
*Autorisation d'exécution de travaux d'entretien*    mrc10298/13 ..... 87

E)	COURS D'EAU JOSEPH DESSERT DIT DES 16 (GC-195) (SAINT-BONAVENTURE) <i>Autorisation d'exécution de travaux d'entretien mrc10299/13</i> .....	87
F)	COURS D'EAU RUISSEAU DES CHÊNE, BRANCHE # 17 (DÉCHARGE DES PINARD, BRANCHE # 1) (GC-198) (SAINT-GUILLAUME) <i>Autorisation d'exécution de travaux d'entretien mrc10300/13</i> .....	88
G)	COURS D'EAU DÉCHARGE FOURNIER, BRANCHE # 13 (GC-204) (SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM) <i>Autorisation d'exécution de travaux d'entretien mrc10301/13</i> .....	89
H)	COURS D'EAU RIVIÈRE DAVID, BRANCHE # 30 (GC-205) (SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM) <i>Autorisation d'exécution de travaux d'entretien mrc10302/13</i> .....	90
I)	COURS D'EAU RUISSEAU POKASSO, BRANCHES # 27 ET 28 (GC-219) (SAINT-PIE-DE-GUIRE) <i>Autorisation d'exécution de travaux d'entretien mrc10303/13</i> .....	90
J)	COURS D'EAU RUISSEAU DES CHÊNES, BRANCHE # 14 (GC-222) (SAINT-GUILLAUME) <i>Autorisation d'exécution de travaux d'entretien mrc10304/13</i> .....	91

## **CORRESPONDANCES**

INFORMATION GÉNÉRALE .....	92
----------------------------	----

## **RAPPORT DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS**

A)	COMITÉ SUIVI DE L'ÉCOCENTRE .....	92
B)	COMITÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES .....	92
	B.1) <i>Récupération Centre-du-Québec inc. mrc10305/13</i> .....	91
	B.2) <i>Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas-Saint-François</i> <i>mrc10306/13</i> .....	91
C)	COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE.....	94
D)	RÉSEAUX PLEIN AIR DRUMMOND INC.....	95
E)	CARREFOUR DÉVELOPPEMENT SOCIAL (CDS).....	96
F)	CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU CENTRE-DU-QUÉBEC (CRECQ) .....	96
G)	ENVIRONNEMENT BLOC VERT.....	97
H)	MONSIEUR JEAN PARENTEAU .....	97
I)	COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	97

<b>PÉRIODE DE QUESTIONS AU PUBLIC .....</b>	<b>99</b>
---------------------------------------------	-----------

<b>LEVÉE DE LA SÉANCE mrc10307/13.....</b>	<b>99</b>
--------------------------------------------	-----------